

PRIX DU PIN CARAÏBE

3ème(P/ 3459), Classe 4 — 10/12/2023 13h10, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.600 meters, Corde à GAUCHE, Terrain TRES LOURD (5,3)

6.400 (3.200, 1.280, 960, 640, 320)

ARRIVEE OFFICIELLE: 13 Engagés. 4 Forfaits. 1 Non-Déclaré-Partant. 8 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 1.49.71 (Redk : 1. 8.56)

COURSE A CONDITIONS

Pour chevaux entiers entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids : 3 ans, 55 k.; 4 ans et au-dessus : 55 k.1/2.**

Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 6 k. : 1 k. par 3.000 reçus depuis le 1^{er} janvier de cette année inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les raisons pour lesquelles, le jockey Isidore BOUAZIZ ne s'était pas présenté à la pesée après la course dans les délais fixés. Pour ce motif, le poulain AL BACHIR a été distancé de la 5ème place. Les Commissaires ont sanctionné le jockey Isidore BOUAZIZ par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours. L'intéressé a indiqué qu'il avait été perturbé par le décès du poulain AL BACHIR qu'il montait et que c'était pour cette raison qu'il ne s'était pas présenté aux balances. Le classement est, en conséquence, devenu le suivant : 1er : YEDDER (3) 2ème : LADY MADININA (8) 3ème : SANDRO GOLD (2) 4ème : KAKAUDOU RISK (6) 5ème : MISS ESTRELLA (5) 6ème : ALITA (1) 7ème : ADEL SUN (7) Le poulain AL BACHIR a fait l'objet d'un prélèvement biologique suite à son arrêt cardiaque à l'issue de la course. Un rapport du vétérinaire a été établi. La pouliche LADY MADININA a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	-------	------------	-------	--------	---------------	---------	----------------------

1	YEDDER H.PS. 3 A.	03	Par: ECLAIR DU FADA et DIONAEA (PANIS)	(Corde:03)		MR WILLY VAITILINGOM	MME L. DUPELIN LALUNG	972	REMI CAMPOS (CHE)	59,5 kg (59 kg)	3.200 2.406 728	ONL	E. PETIT
2	LADY MADININA F.PS. 3 A.	08	Par: BROOX et MADISON LOVE (QUESTNEYEV)	2.L (Corde:02)		MR JACQUES-OLIVIERIVALDI	JO. IVALDI	972	GABRIEL BON	57 kg (56,5 kg)	1.280 962 291	NNL	JO. IVALDI
3	SANDRO GOLD H.PS. 3 A.	02	Par: ECLAIR DU FADA et GOLDININA (HONOLULU)	CTT (Corde:05)		MR DOMINIQUE GOMBAUD-SAINTONGE	S. JOUSSELIN	972	FABIEN LEFEBVRE	59,5 kg (59 kg)	960 721 218	NNN	MME S. TIAN-SIO-PO
4	KAKAUDOU RISK F.PS. 4 A.	06	Par: BANYAN TREE et LA CASILINA (EVEN TOP)	2.L (Corde:04)		MR HUGUES JEAN LOUIS	H. JEAN LOUIS	972	JEREMY MOISAN	57,5 kg (57 kg)	640 330 126	NNL	H. JEAN LOUIS
5	MISS ESTRELLA F.PS. 3 A.	05	Par: SIDPOUR et ESTRELLA DELNORTE (SLICKLY)	6.5 (Corde:06)		MME ANGELA THIBAUT	S. JOUSSELIN	972	MATTHIAS LAURON	58 kg (57,5 kg)	320 240 72	NNN	MME LR. RUSTER
6	ALITA F.PS. 3 A.	01	Par: ECLAIR DU FADA et AL NABAA (ANABAA)	5.L (Corde:07)		N.NOIRTIN/T.HAYOT/S.JOUSSELIN	S. JOUSSELIN	972	KYLIAN CAKIN	60 kg (59,5 kg)		NBN	O. NEMORIN
7	ADEL SUN F.P.S. 4 A.	07	Par: ASANGA et RONDELLE (MACISTE)	(Corde:01)		MR PATRICK PENELOPE	P. PENELOPE	972	FRANCK TORRALBA	57,5 kg (57 kg)		NNN	D. PENELOPE,MM M. PENELOPE

DI **AL BACHIR**
M.PS. 4 A.

Par: BACHIR et
04 AL NABAAN
(ANABAA)

6.L
(Corde:08)



N.NOIRTIN/T.HAYOT/L.POMPIGNAN S.
JOUSSELIN

972

MR
ISIDORE
BOUAZIZ
59 kg
(58,5
kg)

NNL

O. NEMORIN